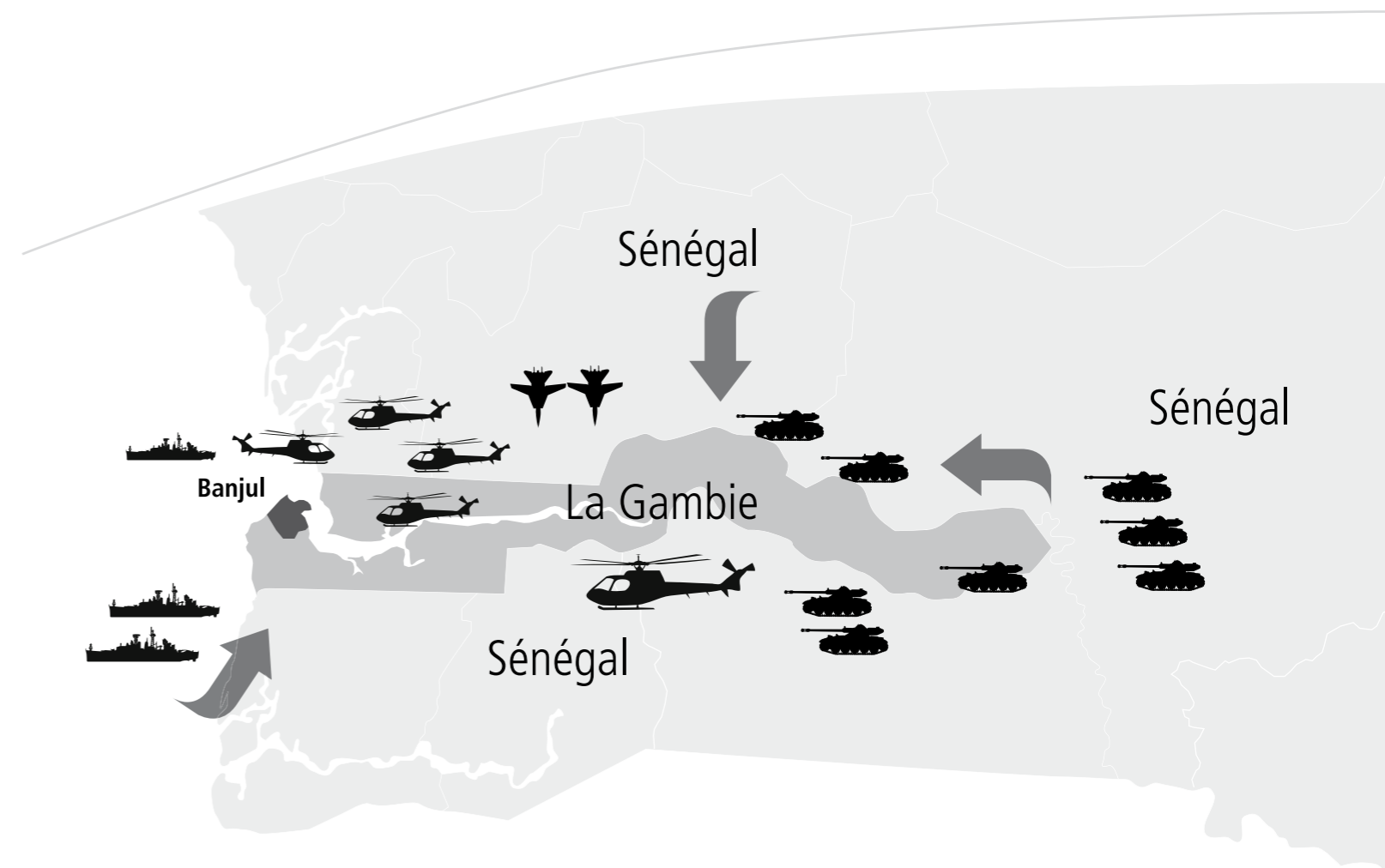


Par Edrissa Sanyang et Sanna Camara

## La Gambie après les élections : Les implications pour la Gouvernance et la Sécurité en Afrique occidentale



**Par Edrissa Sanyang et Sanna Camara**

**La Gambie après les élections :  
Les implications pour la Gouvernance  
et la Sécurité en Afrique occidentale**

## Sur les auteurs

### Edrissa SANYANG

Edrissa S. Sanyang est un politicien gambien. Comme de nombreux autres citoyens opposés à Jammeh, il dut fuir le pays en 1996, suite au Coup d'Etat par l'administration Jammeh et vit depuis aux Etats Unis d'Amérique. Il est membre du parti au pouvoir, l'UDP. Suite à l'issue positive du processus électoral de Décembre dernier, il décida de rentrer en Gambie et d'aider à reconstruire le pays après le départ de Jammeh.

### Sanna CAMARA

Sanna Camara est un journaliste vivant en exil depuis 2014. Il fut journaliste politique et des droits de l'homme en Gambie depuis 2001. Sanna était un assistant pédagogique à l'Ecole de Journalisme du Syndicat de la Presse de Gambie ; il est membre de la Ligue des Bloggers Pan Africaine et Activistes de la Toile pour la Démocratie (Africtivists). Il est actuellement journaliste indépendant, auteur écrivant pour la Perspective Africaine du Journal de Politique Mondiale ; éditeur pour l'Afrique de Nouvelles de Veille Démocratique, et correspondant de Internet sans Frontières basé à Paris.

## Mentions légales

Friedrich-Ebert-Stiftung Paix et Sécurité  
Centre de Compétence Afrique Subsaharienne  
Point E, boulevard de l'Est, Villa n°30  
BP 15416 Dakar-Fann, Senegal  
Tél. : +221 33 859 20 02 / 03, Fax : +221 33 864 49 31  
Email : info@fes-pscc.org

©Friedrich-Ebert-Stiftung 2017

« Utilisation commerciale de tous les médias publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) n'est pas permise sans autorisation écrite de la FES. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de la Fondation Friedrich Ebert. »

## SOMMAIRE

<b>Résumé</b>	<b>4</b>
<b>Introduction</b>	<b>5</b>
L'économie	6
Le tourisme	6
Les développements historiques	6
La confédération de la Sénégalie	6
<b>L'ascendance de Jammeh</b>	<b>7</b>
<b>Le cadre institutionnel</b>	<b>9</b>
<b>La sécurité collective</b>	<b>10</b>
Les libertés individuelles	10
Le trafic d'armes	10
La drogue	11
<b>La gouvernance</b>	<b>12</b>
La durée du mandat	12
Les médias	12
<b>Les élections</b>	<b>14</b>
Le processus électoral	14
Les procédures électorales	14
Les élections 2016	15
La période transitoire	17
<b>Les implications d'une victoire de Jammeh</b>	<b>18</b>
<b>La sécurité et la gouvernance jusqu'à 2020 et au-delà</b>	<b>19</b>
<b>Références bibliographiques</b>	<b>20</b>

## RÉSUMÉ

La crise post-électorale en Gambie, conséquence de la décision du 9 décembre 2016 du Président sortant Yahya Jammeh de contester le résultat des élections présidentielles sur la base « d'évidence de fraude », a été résolue de manière paisible.

Considérant les implications du refus de Jammeh de quitter le pouvoir, le Conseil de sécurité de l'ONU, l'UA, et la CEDEAO ont pris la décision unanime d'envisager toutes les possibilités, y compris une intervention militaire, afin de faire respecter la volonté du peuple gambien. Le 17 janvier, tous les efforts de mettre fin à la crise d'une manière paisible semblent être épuisés : l'Assemblée Nationale - sous domination de l'APRC, le parti de Jammeh - déclare l'état d'urgence, lui accorde une extension de son mandat de trois mois, et impose un couvre-feu du crépuscule à l'aube. Le 19 janvier 2017, le président-élu Adama Barrow prête serment à l'Ambassade gambienne à Dakar, Sénégal, en présence de M Mahamed Boun Abdallah, Premier Ministre du Sénégal, ainsi que M John Dramani Mahama, Président en exercice de la CEDEAO, et d'autres membres du corps diplomatique à Dakar. Simultanément, les forces de l'ECOMOG, composées de militaires Sénégalais, maliens, togolais, nigériens, entrent sur le territoire gambien. Des efforts de médiation de dernière minute des présidents de la Mauritanie et de la Guinée Conakry et Muhammad Ibn Chambas, chef du Bureau des Nations-Unies pour l'Afrique de l'Ouest, donnent le résultat désiré. Jammeh accepte de partir en exil en République de Guinée Équatoriale, un pays dont le gouvernement autoritaire connaît un des pires bilans en termes de droits de l'Homme au monde. Cet accord offre à Jammeh et ses partisans un « package » avec un grand nombre de garanties personnelles pour assurer sa dignité, sa protection,

sa sécurité personnelle, et d'autres avantages. Le Président Barrow et son équipe, d'autre part, ont toujours refusé de négocier quelque accord d'immunité avec Jammeh.

Ces événements représentent sans doute une étape historique pour la gouvernance et la sécurité en Afrique, étant donné que c'est la première fois dans l'histoire de la CEDEAO et de l'UA que l'option d'une force militaire est utilisée - avec l'appui résolu de la communauté internationale - pour faire valoir la volonté politique, exprimée à travers des élections largement jugées libres et équitables dans un pays africain. Les circonstances sont ici quelque peu particulières, bien sûr : Jammeh, ayant arraché le pouvoir comme jeune lieutenant par un coup d'état militaire, n'a jamais eu le statut de leader politique légitime au sein de la CEDEAO. Le Sénégal avait longtemps manifesté un intérêt marqué pour résoudre les problèmes sécuritaires liés au « conflit casamançais », ainsi qu'au trafic d'armes et de drogue. Comparé à ses voisins, la Gambie est un pays relativement petit, d'où la taille modeste de son armée et ses cinq mille soldats. Puis il y a environ un millier de gardes présidentiels, sélectionnés pour leur loyauté politique et tribale et mieux entraînés et équipés que les autres.

La question si la reconstruction de la Gambie peut réussir dépendra largement du processus de réconciliation et de sa bonne organisation. Mais également elle dépend de la disposition des gambiens à accepter le fait que, au nom de la paix, on a offert aux membres du parti dirigeant une gamme de garanties extrêmement généreuses. Avec les coffres de l'Etat apparemment complètement vides, on se demande comment le nouveau gouvernement va bien démarrer son travail. De toute façon, l'ECOMOG s'est engagée à rester en Gambie pour une période de six mois afin d'assurer une transition harmonieuse.

## INTRODUCTION

Dans le passé, la Gambie s'est vantée d'être la Côte Souriante de l'Afrique, très appréciée comme destination touristique par les européens, surtout les scandinaves, faisant du tourisme sa première source de revenus, plus importante même que l'agriculture. En plus, elle a accueilli des organisations comme la African Commission of Human Rights and Peoples (Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, Nelson Mandela Building) et le African Centre for Democracy and Human Rights Studies (Centre Africain pour la Démocratie et les Études des Droits de l'Homme, Zoe Tembo Building). Mais lorsque, le 22 juillet 1994, un groupe de jeunes officiers militaires téméraires renverse un gouvernement stable, démocratique, qui a duré trente ans, les choses commencent à se détériorer en Gambie.

Avec ses décrets et ses lois draconiennes, la junte militaire a vite étouffé l'espace démocratique tout en détruisant les institutions démocratiques intrinsèquement faibles (les organes exécutif, législatif et judiciaire, la presse, les partis politiques et les organisations de la société civile). Les implications pour les droits humains et l'État de droit sont énormes, avec un nombre croissant de détentions sans procès, d'enlèvements, de rapt, d'emprisonnements abusifs, d'exécutions extrajudiciaires, d'assassinats, et une corruption débridée. En plus, la situation s'aggrave avec la mise en œuvre de politiques qui asphyxient sérieusement la liberté académique et la liberté d'expression. Les services sociaux de base, habituellement fournis par les gouvernements sont soit inexistantes ou de mauvaise qualité. Le secteur privé fut littéralement détruit, incapable de promouvoir la croissance économique nationale. Aujourd'hui, le pays compte parmi les plus pauvres du monde.

### La Gambie

**Capitale :** Banjul  
**Population :** 1,9 million  
**Superficie :** 11 000 km<sup>2</sup>  
**Monnaie locale :** Dalasi  
**Nbre d'éthnies :** 9  
**Religions :** Musulman (90%) Chrétien (5%) Animiste & autres (5%)  
**PIB :** US \$1.0 milliard  
**RNB par habitant :** US\$510  
**Taux d'inflation :** 5.00%  
**Taux de croissance du PIB :** + 4,7%  
**Indice de développement humain (rang/187) :** 165  
**Indice de développement humain (échelle 0 à 1) :** 0,439

Source: African Development Bank (2015)

Au Nord, au Sud et à l'Est, le pays est frontalier de la République du Sénégal, alors qu'à l'Ouest, il est ouvert sur l'Océan Atlantique sur une longueur de 48 kilomètres. Pendant toute son histoire récente, les différentes ethnies de la Gambie - composées majoritairement de diolaks (36%) et de mandingues (45%) se mariaient entre elles et vivaient paisiblement ensemble, tout en pratiquant leurs traditions propres. La majorité de la population sont des musulmans soufis coexistant paisiblement avec les autres religions.

Le principal moyen de subsistance des gambiens est l'agriculture, la culture, l'élevage et la pêche qui est un secteur sous-exploité. Au fil des années, l'agriculture a perdu du terrain à la faveur d'une vie en zone urbaine qui favorise l'engagement dans les industries familiales

et l'artisanat. Cependant, cela n'empêche que la jeunesse, politiquement active, se trouve trop souvent obligée par les réalités économiques ou politiques à émigrer en Europe ou en Amérique.

## L'économie

Quand Jammeh s'empara du pouvoir en 1994, l'économie gambienne fut une des économies les plus dynamiques de la sous-région, avec son PIB en troisième place (après la Côte d'Ivoire et le Cap Vert) parmi les seize membres de la CEDEAO. Aujourd'hui, la Gambie se retrouve à la seizième place.

## Le tourisme

La Gambie est fière d'être l'une des principales destinations touristiques en Afrique. La contribution du tourisme au PIB augmenta de 12% en 1994 à 22% en 2012. Mais, les dynamiques économiques globales, les fréquentes atteintes aux droits de l'Homme exacerbées par les crises sanitaires comme l'épidémie à virus Ebola en 2014 et ses avertissements aux voyageurs, etc., firent chuter le taux de croissance du PIB à juste 0.9% en 2014.

## Les développements historiques

Située sur la côte occidentale de l'Afrique, la Gambie - avec la Sierra Léone, le Ghana et le Nigéria - est l'une des quatre anciennes colonies britanniques en Afrique de l'Ouest. En 1820, la Gambie fut proclamée protectorat britannique, et en 1886, après la Conférence de Berlin, elle devint une colonie. Suite à l'indépendance le 18 février 1965, elle acquit son propre chef de gouvernement, la Reine d'Angleterre demeurant le Chef d'État. En 1970, la Gambie devint

une République, et jusqu'à 1994, elle compta parmi le peu de pays dans la sous-région démocrates et stables, libres de tout conflit civil.

## La Confédération de Sénégal

En novembre 1981, le Sénégal et la Gambie forment une confédération nommée « Sénégalie » qui va durer jusqu'en 1989. Les termes de cet accord obligent le Sénégal et la Gambie de prendre les mesures suivantes pour l'union : intégration des forces militaires et sécuritaires, formation d'une union économique et monétaire; coordination des politiques étrangères ainsi que des communications, et l'établissement d'institutions confédérales. Malgré cette fusion, chaque pays est censé garder son indépendance, mais la Gambie eut des préoccupations grandissantes sur son autonomie, ce qui déboucha sur la dissolution de la confédération.

## L'ASCENDANCE DE JAMMEH

Le Président Jawara fut en vacances à Londres en 1981 lorsque la tentative de Coup d'Etat d'une rébellion socialiste menée par le dissident gambien Kukoie Samba Sagnia finit dans le sang. Grâce à l'intervention des militaires sénégalais, la mainmise des rebelles sur le pouvoir à Banjul ne dura que 24 heures, mais avec une énorme perte en vies humaines pour les deux parties, ainsi que des populations civiles. Jusque-là, le pays ne disposait pas d'une vraie armée, mais seulement d'une Force de campagne mal équipée pour jouer le rôle d'une armée.

Jeune lieutenant en 1994, Yahya Jammeh rejoignit une branche des services de sécurité connue sous le nom de Gendarmerie, une force paramilitaire sur le modèle français entraînée au Sénégal à travers un accord confédéral convenu entre les deux pays juste après le putsch de 1981. Suite au regroupement des forces armées et de la police au début des années 1990, Jammeh parvint au rang d'officier. Devenu chef de la Police Militaire, il bénéficie d'une formation au leadership militaire dirigée par les États Unis au début de 1994, puis, au mois de juillet de la même année, avec quatre de ses collègues, il forme le groupe militaire qui va renverser l'establishment gambien au pouvoir pendant trente ans sans interruption. Il fonde alors l'AFPRC (Armed Forces Provisional Ruling Council/Conseil provisoire de gouvernement militaire), tandis que l'édition matinale du Daily Observer parue après le coup d'Etat de juillet 1994 titre : « Nous n'introduirons pas la dictature dans notre pays ».

À son arrivée au pouvoir en 1994, le président Jammeh commença à gouverner par décret, d'abord en suspendant la Constitution et tous les partis politiques existants. Le conseil voulut une période de transition de quatre ans, mais

le peuple, à travers un conseil national consultatif, demanda que la transition soit limitée à deux ans. Deux des cinq membres du conseil militaire, opposés à l'agenda politique du président Jammeh furent accusés de fomenter un coup d'État contre le conseil et condamnés à neuf ans d'emprisonnement. Afin de contester des élections en 1996, le président Jammeh se transforme en politicien civil et met sur pied un parti politique nommé « Alliance for Patriotic Reorientation and Construction » (APRC : Alliance pour la réorientation et la construction patriotique).

Les premiers efforts des factions modérées de contrer la consolidation du pouvoir du Conseil Militaire échouent, mais quand le président Jammeh renie ses promesses faites à ses compagnons d'armes, il y a une tentative de le renverser juste quatre mois après son propre coup d'état. La plupart des officiers impliqués dans ce contre coup-d'Etat de novembre 1994 furent brutalement assassinés, puis enterrés dans des tombes anonymes près des casernes dans tout le pays.

Au cours de la transition, le gouvernement local ainsi que les institutions traditionnelles sont soumis à un contrôle strict. Les forces armées commettent de nombreuses atrocités, y compris l'assassinat, l'emprisonnement et la torture d'adversaires politiques. En mai 1995, le ministre des Finances Ousman Koro Ceesay est retrouvé mort dans la carcasse incendiée de sa voiture officielle. Juste avant cet événement, il fit son dernier voyage pour accompagner le président à l'aéroport. Aucun coupable n'a jamais été identifié.

En avril 2000, 14 étudiants sont abattus pendant une manifestation de masse demandant justice pour les étudiants victimes de meurtres et de viol. Les soldats identifiés comme les au-

teurs de ces crimes sont indemnisés par l'État. Une clause d'amnistie incorporée dans la constitution de 1997 ciblant les atrocités perpétrées pendant la transition, ne fait rien pour éliminer l'impression que soit le gouvernement refuse de punir les coupables, soit il vise à semer la peur parmi le peuple.

## LE CADRE INSTITUTIONNEL

Quand, en 1996, le président Jammeh envisage de tenir des élections, il quitte l'armée avant de se transformer en Chef d'Etat civil en compagnie de deux autres membres de son conseil militaire. Victorieux après les élections, il confie d'abord à ses deux collègues la surveillance du gouvernement local ainsi que des institutions militaires. Puis, une femme est nommée au poste de Vice-Président.

Le Capitaine à la retraite Yankuba Touray, en sa qualité de ministre du gouvernement local, fut chargé du démantèlement du système traditionnel des chefs de tribu, dont le rôle était de protéger les valeurs socioculturelles des différentes ethnies du pays. Pour nommer les chefs de district, le Président exerce son autorité personnelle les choisissant sur la base de leur loyauté, au lieu de laisser les différentes communautés les élire en leur sein. Ceci contribua à centraliser le pouvoir entre les mains de l'Exécutif.

Le président Yahya Jammeh déclencha une purge au sein de l'armée en éliminant des officiers talentueux et influents sur la base de leurs origines et les remplaça par des membres de son ethnie en se basant sur leur loyauté. Le Capitaine à la retraite Edward Singhateh, premier ministre de la défense sous le conseil de l'AFPRC, continue de superviser ce processus d'épuration. Afin de neutraliser toute influence traditionnelle dans l'armée gambienne, le commandement original et les différentes unités sont reconfigurés, puis remplacés.

Au niveau parlementaire, contrairement à la première république où l'on choisissait les ministres parmi un groupe de représentants élus, la Constitution de la deuxième république adopte, pour la formation du Cabinet, un sys-

tème de nomination directe. Le président serait le seul à choisir les ministres du Cabinet et les licencier à son gré.

Une autre politique introduite par le président Jammeh veut que les membres de son parti perdent leurs sièges à l'Assemblée suite à leur expulsion du parti. Les membres et conseillers de l'Assemblée furent nommés par le comité exécutif du parti puis approuvés par le président au lieu d'être choisis par les communautés et leurs circonscriptions électorales qu'ils représentaient. La perte de leur siège parlementaire fut inévitable, malgré leurs mandats électoraux.

Ignorant un accord entre le Commonwealth et les gouvernements de ses Etats membres, lequel autorise le recrutement de juges d'Etats membres par le biais d'un programme d'assistance technique, Jammeh commença à recruter ses propres juges et procureurs, majoritairement en provenance du Nigéria, du Ghana, du Cameroun, etc., pour exercer dans le système judiciaire gambien. Les juges, magistrats et procureurs gambiens expérimentés, rendant des décisions indépendantes, connurent le même sort que les membres de l'armée. Ils furent tous relevés de leurs fonctions et remplacés par des professionnels étrangers. Ces membres étrangers du système judiciaire furent mis à contribution pour présider les procès politiques, mais ils manquaient de considération pour la justice ou pour les sensibilités et valeurs gambiennes. En rendant leurs décisions, ils favorisaient largement Jammeh.

## LA SECURITE COLLECTIVE

### Les libertés individuelles

Selon l'Organisation Internationale des Migrations (OIM), la Gambie est l'un des trois principaux pays exportateurs de migrants vers l'Europe, avec le Nigéria et l'Erythrée, deux autres pays d'Afrique Sub-saharienne en situation de conflit. Chaque année, des milliers de jeunes quittent le pays à la recherche de meilleures conditions sociales et économiques hors de la Gambie, surtout en Europe. La majorité de ceux qui quittent ne sont pas victimes de persécutions, mais plutôt du fait d'un environnement étouffant par son manque de liberté et d'opportunités économiques ; ce qui signifie qu'ils ne se sentent pas en sécurité dans leur pays.

Le gouvernement italien affirme que 8 454 migrants en provenance de la Gambie sont arrivés en Italie en 2015, classant la Gambie à la cinquième place des arrivées de migrants derrière l'Erythrée, le Nigéria, la Somalie et le Soudan. Le nombre de gambiens vivant dans la diaspora est estimé à 135 000, soit sept pourcents de la population. Une grande majorité d'entre eux ne souhaite pas rentrer, à cause des conditions créées par vingt ans de régime du président Jammeh.

En Juin 2016, Amnesty International a publié un rapport intitulé « Dangereux de Contester » qui dénonce la répression continue et brutale des contestataires dans le pays aux mains du gouvernement Jammeh. L'organisation a recommandé à la CEDEAO de s'assurer que ses propres règlements sont respectés et pleinement observés. Elle demanda aussi à la CEDEAO de lancer une commission d'enquête sur la répression des manifestations de l'opposition à Banjul au mois d'avril dernier, qui ont entraîné la mort et la torture d'activistes de l'opposition

incarcérés par l'Etat, ainsi que l'emprisonnement de près de trente activistes et tout l'exécutif de l'UDP, le principal parti d'opposition.

### Le trafic d'armes

Une des sanctions de la résolution 1532 du Conseil de Sécurité de l'ONU en 2004 vise New Millennium Airlines de la Gambie pour son prétendu rôle dans le trafic d'armes et la contrebande des diamants du sang dans le réseau du RUF de Charles Taylor en Sierra Léone.

En consolidant la base de pouvoir de son gouvernement hors-la-loi, Jammeh s'est aussi impliqué dans le trafic d'armes international. L'un de ses nombreux associés en affaires qui lui fournissait des armes venant de marchés non autorisés est le fameux marchand d'armes Tadjik, Victor Booth, arrêté en Thaïlande en 2008 et extradé vers les Etats Unis en 2010.

En Octobre 2013, 13 conteneurs maritimes transportant des armes iraniennes vers la Gambie furent saisis par les autorités portuaires Nigériennes à Lagos. Les manifestes montraient que la cargaison venait d'Iran, pour le compte des Kanilai Family Farms, l'entreprise agricole privée du Président, comme destination finale. Ce n'était pas l'Etat qui achetait des armes, et il n'y avait certainement pas de permis du gouvernement gambien. Lors de son témoignage au tribunal de Lagos, un diplomate iranien admit que plusieurs autres cargaisons avaient déjà été livrées à Banjul.

Les troupes sénégalaises et le Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance (MFDC) sont engagés dans le plus ancien conflit intra-africain datant de 1982. Les armes et munitions retrouvées suite à leurs affrontements peuvent souvent être retracées à des cargaisons d'armes

venant d'Iran via Banjul. Et quand le trafiquant d'armes Polonais Konrad Dadak fut arrêté en Espagne en Juin 2016, il déclara aux autorités qu'il utilisait le jet privé du Président gambien pour ses affaires.

### La drogue

La première fois que les autorités Ouest africaines eurent à faire face au trafic de drogue fut lors de la saisie d'une expédition internationale en Mauritanie pendant les premiers jours de l'administration de l'AFPRC. Un conteneur de drogues dures illégales, venant de l'Amérique du Sud et dissimulé en cargaison de fertilisant destinée au Ministère de l'Agriculture et le gouvernement de la Gambie, fut saisi par Interpol en 1995.

Depuis, de nombreuses allégations de l'implication de Jammeh dans le commerce de drogues illégales ont été faites. Selon Wikileaks, Jammeh reçut une « taxe d'établissement » de \$3 millions pour toute cargaison arrivant de l'Amérique du Sud. La découverte en Juin 2010 par l'agence gambienne anti-drogue de deux tonnes de cocaïne dans un entrepôt souterrain sur une île au large de Banjul apporte une nouvelle preuve à ces allégations. Les membres du réseau de drogues arrêtés en rapport à cette découverte furent surtout des Sud-américains et autres étrangers. Une société de transformation et d'exportation de poissons fut associée à l'exportation des drogues vers l'Europe. La plupart de ceux qui furent emprisonnés, furent relâchés plus tard par Jammeh.

Jammeh eut aussi des liens étroits avec le Général Jose Americo Bubo NA Chuto de la Guinée-Bissau, qui fut appréhendé par une opération de la DEA des Etats Unis au large des côtes bissau-guinéennes. Avant cela, pendant

que le trafic régional entre Banjul, Bissau et Dakar continue, le Général NA Chuto profita de la protection personnelle de Jammeh et on lui donna asile pendant plusieurs années à Banjul.

## GOVERNANCE

### La durée du mandat

La Constitution de la Gambie de 1997 définit clairement les trois branches séparées et indépendantes du gouvernement, donnant à la presse, en tant que quatrième branche, une fonction de supervision. Le projet de cette constitution, validé par référendum en 1996, limite la durée de la présidence à deux mandats de cinq ans. Cependant, cette première version de la Constitution a été trafiquée au milieu de la nuit afin de suspendre cette limite de deux mandats présidentiels et aussi l'âge minimum requis de quarante ans pour tout candidat à l'élection : Jammeh n'avait qu'un peu plus de 30 ans à l'époque.

Après l'élection présidentielle de 2001, la constitution a encore été amendée, cette fois afin de supprimer le deuxième tour, au cas où un candidat n'obtiendrait pas une majorité de 50+1. Dans la même veine, la limite supérieure d'âge d'un candidat a été portée à 65 ans.

De plus, lorsqu'en mai 2015, la CEDEAO prit la décision inédite d'institutionnaliser la limitation des mandats comme moyen de promouvoir la stabilité et le transfert pacifique du pouvoir, la Gambie et le Togo furent les deux seuls pays membre qui refusèrent de signer l'accord.

### Les médias

Pour le peuple gambien, les médias indépendants furent le dernier bastion de défense contre la tyrannie et l'oppression.

Dans la période post indépendance, les médias jouirent d'une relative liberté inscrite dans la loi sans qu'il ne soit rapporté aucune attaque

physique ou assassinat – ceci contraste vivement avec la période sous Jammeh. Pendant la première république, le quotidien « The Torch », par exemple, fit un reportage sur les pratiques de corruption des membres importants du gouvernement et alla même jusqu'à témoigner au tribunal contre un vice-président en exercice au milieu des années 1980.

Cependant, le Parti Progressiste du Peuple au pouvoir maintint son emprise sur le pouvoir pendant trente ans, gagnant des élections successives avec une transparence et une équité douteuses. Les partis d'opposition ne purent pas amener un changement de gouvernement par les urnes et le peuple commença à être las d'un gouvernement qui refusait de partir. C'est pourquoi le Coup d'Etat de Yahya Jammeh en 1994 reçut l'adhésion du peuple qui espérait un changement et un nouveau départ. En réalité, cependant, Jammeh consolida sa base de pouvoir et évita de la pire manière qui soit un changement de gouvernement paisible et démocratique pendant 22 ans.

Pendant cette période, les médias indépendants furent délibérément visés et affaiblis par des attaques ciblées, des assassinats et des kidnappings. La communauté des professionnels en exil ne cessa de s'agrandir. Après que le journaliste Dayda Hydera soit tué par balles, personne ne fut poursuivi en justice. Les locaux de la presse privée (comme Radio 1 FM au domicile de Ebrima Sillah) furent attaqués par des pyromanes et brûlés par des auteurs ayant juré allégeance au président. En 2006, Ebrima Chief Manneh disparut et ne fut jamais retrouvé après son arrestation par des hommes de la sécurité en civil, un incident qui coïncida avec la fermeture soudaine des agences des médias indépendants tels Citizen FM, Sud FM et le journal The Independent présents en Gambie depuis 2001.

Lorsque Jammeh commença à orchestrer des plans pour briguer un cinquième mandat, la société civile gambienne, suite à la disparition totale des médias indépendants en tant que voix critique, a dû s'appuyer sur les centaines de journalistes gambiens en exil pour remplir ce rôle crucial. Aujourd'hui, les médias en ligne et les réseaux sociaux ont repris le rôle des médias indépendants, et ils ont grandement contribué à la marche vers le changement lors des élections du 1<sup>er</sup> décembre.

En réaction au grand volume d'activité pendant la période pré-électorale, WhatsApp a été bloqué en Gambie. Après que l'on recommanda aux usagers d'installer des réseaux privés virtuels (VPN) afin de passer outre le blocage, le gouvernement a mis en place un blocage des VPN. Dans l'impossibilité de bloquer complètement WhatsApp, le gouvernement mit bientôt en place la fermeture complète de l'internet avant que les électeurs n'aillent aux urnes. Les appels entrants et sortants du pays ont aussi été déconnectés à travers le portail international de télécommunications.



## LES ELECTIONS

### Le processus électoral

Depuis qu'il est devenu une République et qu'il a acquis une constitution en 1970, le pays va aux urnes tous les cinq ans afin d'élire son Président et les membres du Parlement. Initialement, le Ministère du gouvernement local était en charge des élections, mais ceci changea en 1996, lorsque, pour la première fois, la nouvelle Constitution prévoit que les élections soient menées par un corps électoral indépendant qui donna le droit de vote à tous les gambiens âgés de 18 ans et plus, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Vingt ans plus tard, les gambiens résidant hors du pays ne pouvaient maintenant plus jouir de leur droit de vote. Sachant que la majorité de la diaspora lui était opposée, Jammeh estima que cette politique lui assurerait une victoire facile aux urnes.

De 1994 à 2001, l'administration Jammeh n'était pas reconnue par le gouvernement des Etats Unis, à cause de ses antécédents démocratiques douteux. Les Etats Unis et les principaux partis d'opposition de la Gambie, ainsi que les observateurs internationaux n'ont pas certifié les élections de 1996 comme étant libres et équitables. Cependant, en 2001, le plus grand parti d'opposition (UDP) concéda sa défaite à Jammeh lors d'un appel téléphonique du chef de parti, ouvrant la voie aux Etats Unis à reconnaître les élections comme le reflet de la volonté du peuple.

Bien que les demandes de réformes électorales aient été ignorées par Jammeh pendant tous les cycles électoraux depuis 2001, les partis d'opposition ont continué de contester chacun d'eux, aussi bien en 2011 qu'en 2016. En conflit par rapport au processus menant aux

élections de 2011, qui selon un communiqué de la CEDEAO était « voué à ne pas être propice à un scrutin libre, juste et transparent », la communauté internationale a choisi d'observer ni les élections présidentielles ni les élections de l'Assemblée Nationale. Ainsi la Commission de la CEDEAO informa le président Jammeh de sa décision de ne pas envoyer une mission d'observateurs de la CEDEAO pendant l'élection présidentielle qui eut lieu dans le pays le 24 Novembre 2011.

Jammeh et l'APRC dominaient la politique gambienne par l'intimidation, la répression et les forces de sécurité politisées qui oppriment les partis d'opposition. Bien qu'en mi-2015, Jammeh gracia plus de 300 prisonniers (criminels sécuritaires, politiques ou de droit commun), certains opposants politiques clés demeurent incarcérés, y compris le trésorier national de l'UDP et deux autres membres de l'UDP. Les trois furent condamnés pour sédition en 2013 et auraient été torturés pendant leur incarcération.

En juin 2016, des activistes politiques, des groupes de défense des droits de l'Homme et la société civile du Sénégal et de la Gambie ont rencontré des dirigeants politiques à Dakar pour discuter des problèmes de gouvernance du Président Jammeh, de son refus de mettre en œuvre des réformes électorales et de la répression continue des manifestations de l'opposition. Le résultat fut un autre appel à des réformes électorales et la fin de la répression. Les procédures électorales

La Gambie utilise encore un mode de scrutin qui fonctionne avec des billes et des bidons servant d'urnes qui sont peints aux couleurs des différents partis et les portraits des candidats y sont attachés. Le système est un héritage de l'ère coloniale et a été utilisé pendant toute

## Elections 2016

La diaspora est devenue un acteur fondamental dans le processus électoral, bien que l'on continue de leur nier le droit de vote. Plusieurs d'entre eux étaient actifs sur les réseaux sociaux bien avant le début de la campagne électorale, et les envois de fonds aux membres de leur famille au pays servirent de levier afin de contrer l'élément de peur qui obligeait l'électeur à voter pour Jammeh.

Par la plateforme en ligne de financement participatif GoFundMe, il ne fallut à la diaspora que 24 jours pour collecter \$50.000 en soutien à la campagne de l'opposition. La mission d'évaluation pré-électorale de la CEDEAO mit l'accent sur le besoin de collecter des fonds afin de répondre au « grand déséquilibre de ressources » entre le président en exercice et le collectif de l'opposition, un problème qui a été un facteur clé lors de l'élection présidentielle de 2011 (abus du pouvoir en place).

L'Etat a toujours refusé de pourvoir à la sécurité des candidats de l'opposition pendant les campagnes électorales. Au contraire, l'opposition devait employer leurs propres gardes de sécurité pour leur protection personnelle, pendant que leurs sympathisants comptaient sur leur force numérique afin de résister et défier l'intimidation du parti au pouvoir et les éléments des services de sécurité.

Les groupes de défense des droits de l'Homme et les missions d'observation électorales ont documenté des cas d'intimidation par des membres de l'armée, la police et les services de renseignement pendant toute la période du processus électoral, de l'inscription sur les listes électorales au vote et décompte des voix. Les services de sécurité faisaient ouvertement campagne en arborant des tee-shirts du parti

la première république ainsi que pendant la deuxième république de Jammeh.

Plusieurs analystes soutiennent que la taille des bidons et les billes rendent le système propice aux activités frauduleuses, telles que le remplacement et le bourrage pendant leur transport des bureaux de vote vers les centres de décompte. Sous Jammeh, à la fin du vote, les officiels des élections et le personnel de sécurité attachés à chaque bureau de vote escortaient les bidons vers les centres de décompte, qui étaient généralement des institutions gouvernementales, tels les bureaux des gouverneurs et des zones contrôlées à travers le pays.

Avant le décompte, tous les bidons de vote étaient ramassés. Contrairement aux agents du parti au pouvoir, les représentants de l'opposition n'avaient en général pas les moyens de fournir des escortes aux bidons de vote, ce qui voulait le plus souvent dire que les agents de l'APRC et le personnel de l'IEC se retrouvaient être les seules escortes. Une situation similaire se passait aussi dans les centres de décompte, soit à cause du manque de fonds des partis d'opposition soit parce que l'intimidation les empêchait d'être présents dans tous les centres de décompte à travers le pays.

Pendant le décompte, les voix sont comptées par des tamis de 250 à 500 votes par plateau. Elles sont ensuite ratifiées par chacun des représentants de partis, avant que les chiffres ne soient envoyés au président de l'IEC qui annonce les résultats par le biais des médias d'Etat.

au pouvoir et en montrant leur loyauté par des slogans comme « Nous mourrons pour vous ! » - faisant référence au Président Jammeh.

L'Opposition Gambienne Pour la Réforme Electorale (The Gambia Opposition For Electoral Reform ou GOFER) était une coalition de sept partis d'opposition qui se sont unis pour exiger des réformes de la loi électorale afin d'aplanir le paysage électoral pour des élections libres et justes en Gambie en 2016. En 2011, des hommes et groupes de la société civile de la diaspora ont commencé à s'engager avec les partis d'opposition de la Gambie dans le but de mettre en place une stratégie de coalition pour un changement par les urnes. Les partenaires au développement ont aussi été mis à contribution, à titre consultatif, en proposant leur aide et soutien dans la mise en place de la coalition et sa continuité pendant la durée des élections de 2016.

Deux stratégies différentes pour la coalition furent avancées à la veille du processus électoral de 2016 : l'une était de boycotter les élections s'il n'y avait pas de réformes significatives, et l'autre de les contester, quel que soit les conditions et faire suite au processus avec la désobéissance civile, étant donné qu'il était voué à être truqué de toute façon. Jammeh faisait face à une énigme, ne sachant pas si l'opposition boycotterait ou contesterait l'élection. Sa stratégie fut de financer un candidat afin de légitimer le processus électoral, si l'opposition décidait de boycotter. Au lieu d'accéder aux demandes des partis de l'opposition de réformer la loi électorale, permettant de niveler l'arène, Jammeh mit en place ses propres réformes, dessinées à son avantage. Il augmenta le montant du dépôt des candidats présidentiels de GMD 10.000 à 1 million GMD, mais enfin, après condamnation internationale, le réduisit à GMD 500.000. Il introduisit aussi le décompte

des voix sur place et remplaça le président en exercice de l'IEC dont le mandat dépassait les critères constitutionnels.

Enfin, la stratégie de contester les élections prit le dessus, étant donné que le boycott n'aurait pas empêché Jammeh de tenir des élections avec le candidat qu'il parrainait. Le choix d'un candidat unique du collectif de l'opposition fut fait par un processus de sélection lors d'un congrès en présence de tous les aspirants des partis d'opposition composites de la coalition. Le candidat choisi devant représenter tous les partis d'opposition, il fut décidé qu'il devait se présenter en tant qu'indépendant.

Adama Barrow, le porte-drapeau de l'UDP, le plus grand parti d'opposition, remporta la victoire sur Halifa Sallah du parti socialiste, Hamat Bah du NRP et le Dr Bojang du NCP. Ensemble, ils présentèrent leur candidat à l'électorat et organisèrent une campagne pour le changement durant deux semaines.

Les derniers résultats officiels ont montré que Barrow a gagné avec un cumul de 43,3%, atteignant une marge de victoire de 3,7% sur les 39,6% de Jammeh – un troisième candidat, Mamma Kandeh gagnant 17,1% des voix. Après l'élection, 19 prisonniers de l'opposition furent relâchés, dont Ousainou Darboe, le chef du Parti Démocratique Uni (UDP) de Barrow.

Depuis la victoire du 1<sup>er</sup> Décembre, le Président-élu Adama Barrow et son équipe n'ont eu droit à aucune protection de l'Etat. Au contraire, il doit compter sur des gardes de sécurité privés engagés au Sénégal voisin, qui, selon la loi gambienne, ne peuvent même pas être armés afin d'assurer une sécurité maximale. Pendant que Barrow se déplace et s'occupe des affaires de l'Etat, il est constamment entouré d'une grande foule de sympathisants.

Depuis le refus de Jammeh d'accepter les résultats et de se retirer, des soldats lourdement armés sont déployés dans toute la ville et des sacs de sable sont entassés partout, fortifiant les lieux stratégiques.

## La Période de Transition

Le 14 Octobre 2016, les partis d'opposition se sont accordés à forger une coalition pour défier le Président Jammeh à se présenter pour un cinquième mandat. Par un communiqué aux médias, les partis d'opposition ont déclaré avoir signé un accord commun afin de choisir un candidat de la coalition lors d'un congrès devant se tenir le 30 Octobre. La fonction primordiale du gouvernement de transition serait de rétablir les structures et institutions démocratiques que Jammeh avait détruites en mille morceaux. Afin d'atteindre ce but, il était d'une haute importance de ranimer le projet de constitution de 1997 en sa version originale, à savoir avant qu'il ne soit trafiqué par Jammeh et sa junte. L'objectif général du gouvernement de transition serait de mettre en œuvre des réformes constitutionnelles, de restructurer les institutions de gouvernance (dont le système électoral, le judiciaire, les médias, le législatif, l'étatique et paraétatique), sans oublier les réformes de la politique sécuritaire.

Le gouvernement de coalition s'engage à avoir activement recours à des programmes de transformation économique destinés à injecter de la discipline fiscale et à stimuler la confiance des investisseurs. De plus, il mettra en œuvre un plan qui transformera la jeunesse en un segment productif de la population qui – au lieu d'avoir recours à l'émigration clandestine vers l'Europe – jouera un rôle actif dans le développement de la nation. Le nouveau gouvernement veut aussi intégrer la diaspora, en créant

des incitations à l'investissement dans tous les secteurs de l'économie, et en offrant un accès facilité au secteur de l'emploi public ou privé.

Tous ces objectifs seront poursuivis dans le cadre d'un programme national de transition de trois ans avant l'organisation de nouvelles élections. Les fonctions ministérielles seront partagées entre les partis politiques qui forment la coalition, et toutes les nominations, décisions et autres sujets doivent être basés sur une consultation entre les différents membres de la coalition.

Le calendrier de trois, au lieu de cinq ans tend à écourter la période de transition et permettre des élections plus proches où les candidats des différents partis chercheront séparément à se faire élire par la population à de nouveaux mandats pour une période de cinq ans.

Suite aux élections du 1<sup>er</sup> Décembre 2016 qui ont vu Adama Barrow accéder au pouvoir, le président sortant Jammeh concéda dans un premier temps sa défaite avant de renoncer à cette concession une semaine plus tard.

## LES IMPLICATIONS D'UNE VICTOIRE DE JAMMEH

Quand en 2013, Jammeh décide de quitter le Commonwealth, le rejetant comme « institution néo coloniale », il semblait être déterminé à pousser la Gambie de plus en plus dans l'isolement. En Mai 2014, des appartés au sein du parti au pouvoir APRC sur la possibilité de couronner Jammeh et le posant comme Roi du « Royaume de Gambie » atteint l'Assemblée Nationale, où lors d'un débat d'ajournement, un membre originaire de Banjul demanda à ce que Jammeh soit couronné. Le débat fut porté par des substituts de l'APRC à l'Assemblée et fournit les principaux titres des actualités du lendemain.

Pendant la semaine des célébrations du 20<sup>ème</sup> anniversaire, Jammeh sortit de nouveaux billets de banque à son effigie, et s'octroya le titre « Babili Mansa » (un titre prééminent en Mandingue, signifiant « le roi qui bâtit des ponts », ou l'acquisition de pouvoirs qui s'étendent par-delà les océans).

Une autre implication de la victoire de Jammeh aurait été son plan subtil d'établir une hégémonie diola à travers les 3B (Banjul-Bignona-Bissau), les seules régions du continent africain où l'on trouve la tribu Diola. Jammeh a joué un rôle fort et influent aussi bien dans les crises casamançaises qu'à Bissau, où il se décrit comme un chef envoyé de Dieu avec la capacité de « libérer les membres de la tribu des Diola » de leurs souffrances perçues dans les 3B.

Troisièmement, la proclamation de la Gambie comme état Islamique aurait été suivie par l'établissement de la Sharia comme loi nationale de la Gambie remplaçant la Constitution.

Comme s'il savait que des problèmes se préparaient, pouvant formellement faire l'objet de poursuites judiciaires par la Cour pénale Internationale, en Octobre 2016, il fit une déclaration unilatérale afin de retirer la Gambie du Traité de Rome. Cependant, due à de mauvais préparatifs, il ne réalisa pas que le retrait ne prend effet qu'un an après qu'un Etat soumet son intention formelle.

## PROBLEMES DE SECURITE ET DE GOUVERNANCE JUSQU'EN 2020 ET AU-DELA

La coalition a annoncé son intention de créer une nouvelle armée républicaine ainsi qu'un appareil de sécurité alternatif entraîné à respecter et protéger la population, dans le même esprit que les autres institutions adopteront le nouveau régime et ses principes de base de respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, l'état de droit, la démocratie et la bonne gouvernance.

La coalition est convaincue de cet idéal, ce qui veut dire qu'elle s'emploiera à ce que les forces de sécurité reçoivent l'orientation nécessaire qui les aidera à comprendre que c'est un nouveau régime. « Un gouvernement qui arrive par la démocratie gagnera le respect des gouvernements à travers le monde. La Gambie est un petit pays et nous ne sommes pas en guerre avec nos voisins... les forces armées devront donc maintenant utiliser les opportunités de formation afin de développer leur capacité de mieux servir la population civile et les missions de maintien de la paix à travers le monde », a dit un porte-parole.

Les membres de la police, de l'armée et de l'appareil de sécurité recevront une formation qui permettra à un grand nombre d'entre eux de quitter les forces armées, recevoir une éducation pour avoir de meilleurs salaires et vivre en tant que civils, loyaux au nouveau gouvernement.

Un des éléments clé du programme de transition et de sa mise en œuvre en douceur est la mise en place d'une Commission Vérité et Réconciliation, similaire en portée et termes de référence à celle constituée dans la période post apartheid en Afrique du Sud. Afin de

limiter la dégradation délibérée du schisme ethnique voulue par Jammeh ces deux dernières décennies, la population gambienne doit Encourager sur la voie du pardon afin de pardonner les excès de la dictature de 22 ans du Président Jammeh.

Ceux-ci ne peuvent cependant pas être bien compris sans que l'impact d'attiser de façon flagrante la domination d'une minorité et ses effets sur le tissu social du décor culturel gambien ne soit vu à sa juste valeur. Il y eut l'allocation systématique des postes administratifs et opportunités en faveur d'un groupe ethnique contre les autres ; l'imposition des intérêts d'un groupe ethnique et ses préférences culturelles à ceux des autres, dans le seul but de créer des divisions visant à maintenir la dictature contre une opposition unifiée pour mettre fin à sa mainmise sur le pouvoir. La nature brutale du régime de Jammeh a traumatisé la population de manière inimaginable le contexte socioculturel de la Gambie. Nous n'avons pas d'autre choix que de voir les méfaits de Jammeh comme des machinations délibérées et d'invoquer le pardon et des sanctions raisonnables si nécessaire.

La prise de fonction de la prochaine administration après la transition en 2020 devra consolider ces programmes de réforme initiés par le gouvernement de transition et accroître les considérations sécuritaires pour tous les enjeux bilatéraux et multilatéraux dans la région.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Note aux Correspondants - *Déclaration Conjointe sur la Situation Politique en Gambie* – 21 Janvier 2017  
<https://www.un.org/sg/en/content/note-correspondents/2017-01-21/note-correspondents-joint-declaration-political-situation> - page 4
2. Banque Africaine du Développement - page 5
3. « *Cher M. Yahya Jammeh, partez paisiblement s'il vous plait* »  
<http://sidisanneh.blogspot.sn/> - page 5
4. [www.knoema.com](http://www.knoema.com) - page 5

## Séries FES sur la Paix et la Sécurité en Afrique No. 20

### A propos des Séries FES sur la Paix et la Sécurité en Afrique

Le manque de sécurité est l'un des principaux obstacles au développement et à la démocratie en Afrique. L'existence de conflits violents prolongés ainsi que le manque de responsabilisation dans le secteur de la sécurité dans de nombreux pays entravent la coopération dans le domaine de la politique de sécurité. L'émergente Architecture Africaine de Paix et de Sécurité fournit un cadre institutionnel pour promouvoir la paix et la sécurité.

### A propos de la publication

Au vu du contexte politico-sécuritaire de leur pays, Edrissa Sanyang et Sanna Camara ont passé en revue l'ensemble des compartiments qui constituent la société gambienne. De la période coloniale à décembre 2016 qui correspond à la période des élections présidentielles en passant par son accession à l'Indépendance en 1965 et la prise de fonction du Président Jammeh. Il s'agit d'une analyse introspective faite par des acteurs majeurs concernés par l'état de la Gambie. D'autant plus que les élections présidentielles de 2016 portent en elles beaucoup d'attente mais surtout d'espoir de la part du peuple gambien. En effet, après avoir pris le pouvoir lors d'un coup d'Etat, le Président Yahya Jammeh s'est progressivement transformé

En tant que Fondation politique attachée aux valeurs de la démocratie sociale, Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) vise à renforcer l'interface entre la démocratie et la politique de sécurité. FES facilite donc le dialogue politique sur les menaces à la sécurité et les réponses qui y sont apportées au plan national, régional et continental. Les Séries FES sur la Paix et Sécurité en Afrique visent à contribuer à ce dialogue en faisant des analyses pertinentes, largement accessible.

en dictateur assoiffé de pouvoir. Ce dernier s'est toujours arrangé pour remporter les élections. Par ailleurs, il a gouverné la Gambie d'une main de fer. De nombreux cas d'emprisonnement arbitraire, d'atteinte aux droits humains et à la liberté de la presse, de disparition, de torture et d'assassinat ont régulièrement été dénotés depuis le début de son règne. Dès lors, à travers cette publication il devenait impératif non seulement de mettre la lumière sur toutes ces atrocités et abus mais sur la nécessité d'une alternance démocratique transparente. Car ce sont les atouts qui pourront permettre à la Gambie tout d'abord se reconstruire avant de pouvoir se projeter dans un futur serein et prometteur.

